

Démarche d'actualisation de la *Charte rennaise de la vie nocturne*

Conclusion des travaux du groupe B "Prévention des conduites à risques"

Dernière réunion : 9 septembre 2015

I – Introduction

Les travaux du groupe B "Prévention des conduites à risques" se sont achevés par une seconde réunion le 9 septembre 2015.

Cette réunion a débuté par un **partage des axes de travail identifiés par les 4 groupes** pour permettre aux acteurs d'avoir une vision globale des attentes exprimées par chacun des autres groupes de co-écriture de la *Charte rennaise de la vie nocturne*.

Vous trouverez [ici](#) un tableau récapitulatif.

II - Synthèse des travaux du groupe B

a) **Validation des enjeux à inscrire dans la Charte suite au bilan de la réunion n°1 du groupe B**

Les événements festifs rendent la Ville de Rennes attractive. Temps propices à la créativité, la convivialité et à la valorisation de la culture.

Mais pour le bien-être de tous (public festif, professionnels et habitants), ceux-ci doivent pouvoir se dérouler dans un cadre sécurisé et bienveillant.

Les dispositifs de prévention et de réduction des risques (ND4J, Noz'ambule ou Prév'en ville) permettent de valoriser la fête, le dynamisme et la créativité des jeunes rennais et de proposer des adultes ressources pour les accompagner de manière bienveillante.

Ces dispositifs sont complétés par un volet réglementaire mis en place par la Ville et la Préfecture pour cadrer et limiter les débordements.

Si les acteurs sont satisfaits de ce cadre qui touche un panel large d'interventions, ils ont identifié le besoin de le renforcer en travaillant autour des axes spécifiques suivants :

- l'information, la sensibilisation et la documentation
- prévention / réduction des risques **sur l'espace public** et dans les lieux festifs (notamment dans les établissements de nuit)
- les conditions de retours et le suivi après des abus de consommation sur l'espace public (**renforcer l'orientation des publics en difficultés : passage de la nuit au jour**, évaluation de la consommation lors d'une hospitalisation, lien avec PJJ après une infraction liée à une consommation de produits,...)

❖ **Échanges entre participants**

- Cf. remarques en rouge
- Manque de lieux pour faire la fête
- Prendre en compte l'avis des jeunes de tous les quartiers

b) Approfondissement des axes de travail

➤ Axe 1 : l'information, la sensibilisation et la documentation

Remarque préalable : besoin de faire participer les jeunes.

Quels sont les problèmes ? Quel est le problème principal ?	Que faudrait-il faire dans l'idéal?	Que peut-on faire concrètement? 2-3 actions / propositions maximum
<ul style="list-style-type: none"> - Flyers peu attractifs, présentation souvent similaire. <ul style="list-style-type: none"> ➤ renouveler les flyers de réduction des risques sur les produits psychoactifs - Dispersion des supports <ul style="list-style-type: none"> ➤ homogénéiser les supports - Identification des ressources en prévention par les jeunes ? 	<p>Créer un support "Guide de la nuit" très lisible et très court pour tous les publics noctambules.</p> <p>Support livret + application mobile.</p> <p>3 entrées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - offre culturelle existante - dispositifs, lieux ressources, acteurs de prévention existants en matière de prévention des conduites à risques - infos pratiques sur la vie nocturne 	<p>Associer des services civiques pour travailler sur ce sujet.</p> <p>Associer l'UMIH pour sensibiliser les établissements de nuit.</p>

➤ Axe 2 : prévention / réduction des risques sur l'espace public et dans les lieux festifs (notamment dans les établissements de nuit)

Quels sont les problèmes ? Quel est le problème principal ?	Que faudrait-il faire dans l'idéal?	Que peut-on faire concrètement? 2-3 actions / propositions maximum
<p>Définition des lieux festifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espaces publics : rues, parcs, grands rassemblements. - Établissements de nuit, espaces privés (domiciles). - Locations de salles, privatisations de clubs. - Communs d'immeubles. <p>Problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - double aspect : sanitaire et comportemental - délinquance, agressions diverses (violences, vols, etc...) - hyper-alcoolisation (ivresse + drogues) - vulnérabilité à la sortie des établissements - manque de process des professionnels 	<p>Travailler à une Charte : "<i>Comment faire la fête ?</i>" pour communiquer sur les bonnes pratiques.</p> <p>Ex: montetasoirée.com</p> <p>Mettre en place de maraudes sur l'espace public (Police nationale et d'associations) aux heures critiques de 2h à 6h du matin.</p>	<p>Mettre à l'abri les jeunes à la sortie des établissements.</p> <p>Permettre le retour en toute sécurité par la multiplication des solutions de transports : navettes, taxis.</p> <p>Améliorer l'éclairage.</p> <p>Utiliser les horaires (transports et établissements de nuit) comme un levier.</p>

- **Axe 3 : les conditions de retours et le suivi après des abus de consommation sur l'espace public (renforcer l'orientation des publics en difficultés : passage de la nuit au jour, évaluation de la consommation lors d'une hospitalisation, lien avec PJJ après une infraction liée à une consommation de produits,...)**

Quels sont les problèmes ? Quel est le problème principal ?	Que faudrait-il faire dans l'idéal?	Que peut-on faire concrètement? 2-3 actions / propositions maximum
<p>Les besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Responsabilisation du public sur l'attention aux autres - Solidarité - Respect du voisinage sur le chemin du retour, des travailleurs - Citoyenneté : respect des lieux <p>Les problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retours sur Rennes Métropole - Passage de la nuit au jour : perte d'informations, problème d'orientation... 	<ul style="list-style-type: none"> - Refaire un état des lieux de l'existant et mieux se connaître entre professionnels - Connaître la réalité des jeunes : comment le vivent-ils ? Quels sont leurs besoins ? Recueillir leur parole. - Pouvoir proposer un suivi après une prise en charge ou la commission d'une infraction : écoute, nouvelle consultation, développer le repérage précoce (dispositif BREVE) ou suivi PJJ. 	<ul style="list-style-type: none"> - Aller sur le terrain, vers les jeunes et les professionnels. - Utiliser les travaux existants en sociologie et les chiffres des professionnels de terrain : PN, PM, SDIS, Keolis, établissements de nuit pour avoir une culture commune partagée (sensibilisation des professionnels)... - Améliorer la coordination avec les établissements de soin et la PJJ pour le public ayant des conduites à risques.

b) Vote de l'axe le plus prioritaire

Les participants ont été invités à voter pour l'axe qui leur semblait le plus prioritaire, celui par lequel il faudrait commencer à travailler.

Axe 1	2 votes
Axe 2	2 votes
Axe 3	11 votes

La question des retours leur semble prioritaire. Il y aurait un fort intérêt à interroger les jeunes à ce sujet.

III – La proposition de mise en place d'un Conseil de la nuit rennais

Les groupes de travail ont mis en évidence les attentes des acteurs en termes :

- **de concertation** : des professionnels, des habitants et des jeunes.
- **de dialogue** : d'échange d'informations entre professionnels (coordination en amont - bilan partagé en aval).
- **d'information** : sur l'avancée des projets de la vie nocturne pour les acteurs (assemblée plénière annuelle) et pour le grand public (page internet consacrée à la vie nocturne), sur l'accès aux informations ressources pour les acteurs et pour les publics.
- **d'actions** : déclinaisons opérationnelles concrètes.

Telles pourraient être les fonctions d'un **Conseil de la nuit rennais**, chargé de piloter et d'animer la *Charte de la vie nocturne* une fois adoptée.

Ce Conseil pourrait se composer de **plusieurs instances** :

- **un groupe restreint de pilotage** : composé de membres restreints, se réunissant une fois par an pour :
 - valider les axes de travail des groupes de travail thématiques
 - veiller à la mise en œuvre des propositions des groupes de travail thématiques
 - prendre en compte la transversalité des différents groupes
- **une assemblée plénière** : ouverte à tous les membres du Conseil de la Nuit et à toute personne intéressée.

Réunion une fois par an. **Instance d'information** : lieu de report de l'avancée des travaux des groupes de travail et de débat sur les perspectives de développement de la politique de la nuit à Rennes.

- des **groupes de travail thématiques** : composés des acteurs intéressés par le thème et les travaux à mener. Chaque groupe sera libre de fixer ses règles de fonctionnement (composition, fréquence de réunion...).
- lieu de dialogue entre les acteurs
- identification d'axes de travail dans leurs domaines
- propositions d'actions opérationnelles
- suivi et évaluation de ces actions

3 groupes proposés (et non exhaustifs, des groupes pourront se créer et disparaître selon les besoins) :

- Groupe Tranquillité publique et prévention des conduites à risques
- Groupe Réglementation et Médiation
- Groupe Attractivité de la vie nocturne et Communication

Vous trouverez [ici](#) les schémas de présentation du Conseil de la nuit.

IV – Les prochaines étapes

Validation du contenu de la nouvelle Charte :

- avec les services municipaux et métropolitains : 14 janvier 2016.
- avec des représentants des groupes de travail dont des habitants : 2 février 2016.

Rédaction de la nouvelle Charte : aller-retour avec les participants des groupes de travail – mi-février 2016.

Assemblée plénière de présentation de la nouvelle Charte : mars 2016.